

LASSEUBE

Site municipal d'information : <http://www.lasseube.fr>

Le Conseil municipal vous informe ...

Janvier 2018

CLUB SECONDE JEUNESSE

Le Mercredi 3 janvier 14 heures 15
concours de belote, loto, galette des rois.
Le Mercredi 17 janvier à 14 heures 15
concours de belote, loto, goûter
Le Mercredi 7 Février à 14 heures 30
Assemblée Générale du club, rapports, financier,
moral et d'activités, goûter avec dégustation des
beignets.
Distribution des calendriers et règlement de la
cotisation pour l'année 2018, accueil des
nouveaux adhérents et administrateurs.

RECEPTION DES NOUVEAUX VENUS

Le Maire et le Conseil municipal organisent une
réception en l'honneur des nouveaux résidents et
des jeunes qui fêtent leur majorité

**vendredi 19 janvier 2018
à 19h à la Mairie, salle du Conseil municipal.**

Les personnes installées à Lasseube depuis le
début 2017 et celles qui n'ont pu venir à la
dernière réception peuvent se faire connaître et
s'inscrire à la Mairie – Tél: 05 59 04 22 67

MINI Z CLUB 64

Club de modélisme de voitures radiocommandées
Session le **dimanche 14 janvier 2018**
De 9 h à 19 h à la Maison pour tous.
Tel : 07.81.93.31.45 www.miniclub64.wordpress.com/

PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Tous les 1^{er} mercredis du mois de 14h -15h
Monsieur BERDOU André : 06.85.40.72.71
Madame BARBET Anne : 06.10.19.67.45

GOÛTER DE LA CHANDELEUR

Pour nos aînés de plus de 65 ans,
le goûter spectacle de la Chandeleur,
sera organisé

Samedi 3 février 2018 à 14h30
à la Maison pour Tous.

Pour faciliter l'organisation de cette petite fête, merci de vous inscrire au secrétariat de la Mairie.
Tél: 05 59 04 22 67

RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE

Les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie à leur date d'anniversaire :

- Nés en janvier, février ou mars : recensement au plus tard le 31 mars.
- Nés en avril, mai ou juin : recensement au plus tard le 30 juin.
- Nés en juillet, août ou septembre : recensement au plus tard le 30 septembre.
- Nés en octobre, novembre ou décembre : recensement au plus tard le 31 décembre.

Pièces à présenter : carte d'identité et livret de famille.